Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260121-20260103-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 21/01/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt et un janvier à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 14/01/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY, Mickaël YOU. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Gisèle GESLIN

2026-01-03 : Convention 2026 avec l'association « Notre épicerie »

L'association a transmis un bilan du fonctionnement de l'association sur 2025 et sa convention de partenariat pour 2026. La participation s'élève à 0.40€ par habitant. Ce qui donne 438 x 0.4€ = 175.20€

Le conseil, à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'Association « Notre épicerie » pour 2026.
Autorise monsieur le Maire à verser la participation 2026 d'un montant de 175.20€
Autorise Monsieur le Maire à passer les écritures comptables

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance,
Gisèle GESLIN

MAIRIE d'EANCE ☆ 35640 ILLE ET VILAINE ☆